

La Sainte Ecriture nous démontre donc que Marie demeure Vierge non seulement lorsqu'elle conçoit un fils dans son chaste sein, mais même dans son enfantement.

Si l'on interroge la tradition des premiers siècles de l'Eglise, il est facile de se convaincre que les fidèles ont toujours cru à la virginité perpétuelle de Marie. De là les appellations de *Vierge Mère*, *toujours Vierge*, etc. qu'on retrouve dans les symboles de foi et dans les écrits des Saints Pères qui ont combattu les hérétiques de leur époque. C'est ainsi qu'ils nous disent que si Jésus-Christ a pu sortir vivant du tombeau sans remuer la pierre qui en fermait l'entrée, s'il a pu pénétrer dans les maisons sans en ouvrir les portes, s'il a pu faire marcher saint Pierre sur les flots, il est évident qu'il n'est pas moins dans la sphère de la puissance divine de rendre féconde la virginité de Marie. Ils comparent ce prodige au phénomène de l'œil qui reçoit, sans se briser, les rayons du soleil et qui donne naissance à une image.

OBJECTIONS. — 1° Jésus fut présenté au temple par sa Mère qui se soumit à la loi de la Purification. Or cet acte, d'après la loi mosaïque, suppose que Marie n'est pas demeurée vierge.

RÉPONSE. — Jésus et Marie se sont constamment soumis à la loi de Moïse, bien qu'ils n'y fussent nullement obligés ; ils voulaient seulement